

# Buxerolles

## magazine

Numéro 41

JANVIER 2012

www.buxerolles.fr

### Les jeunes, acteurs de la ville

Citoyenneté

Voire

Un risque neige  
sous contrôle

Actu.

Ce frelon qui donne  
le bourdon

Rétro.

Retour en images

## A vos agendas !

### Conseils de quartiers

#### Villages & Vallées

11 janvier à 20h15, (lieu non communiqué)

#### Cœur de Ville

2 février à 20h, salle Maurice Ravel

#### L'étoile des Bizais

15 février à 20h,  
salle n°1 de la Maison des projets

#### Sentiers de la Pépinière

Mardi 7 février à 20h00,  
salle de la Pépinière

### Conseil des aînés

**26 janvier à 14h30**

Mairie, salle des commissions

### Exposition de La Clef des Arts

**28 janvier > 5 février**

Mairie, salle du Conseil

### Grand prix cycliste de Buxerolles

**18 mars**



1<sup>re</sup> manche de la Coupe de France des clubs DN2 avec plus de 150 engagés.

### Nettoyage des chemins

**24 mars**

+ d'infos : Maison des projets

05 49 01 05 89

### Repas des Aînés

**25 mars**

Salle des sports C. Besson

### Exposition-Vente du Centre d'Animation

**30 mars > 1<sup>er</sup> avril**

Mairie, salle du Conseil



### Elections Présidentielles

22 avril et 6 mai, votez !

### Elections législatives

10 et 17 juin, votez !



L'année 2011 s'est achevée sur un rendez-vous citoyen d'importance : le 15 décembre, en préambule à la séance du conseil municipal, s'est tenue l'investiture des conseils communaux des enfants et des jeunes. A cette occasion, nous avons pu constater que la citoyenneté et l'envie de porter des projets pour la commune ne concerne pas seulement les adultes.

Enfants des écoles primaires et jeunes du collège Jules Verne ont été élus sur la base de programmes précis et porteurs de valeurs qui nous sont chères : solidarité, partage, développement durable, implication dans la vie de la cité.

La citoyenneté est une approche très concrète de la participation de chacun à la vie de la commune. Que ce soit avec les conseils consultatifs (conseils des enfants, des jeunes, des aînés, de quartiers), les groupes de travail Agenda 21 ou les réunions publiques en salle et sur le terrain, l'équipe municipale poursuivra sur cette voie des échanges et de la participation.

L'année 2012 verra s'achever les travaux de l'école du Planty, avec un nouveau restaurant scolaire, une nouvelle garderie et un bâtiment central entièrement rénové. Parallèlement, l'étude de faisabilité du réaménagement du Bourg sera menée et les travaux de l'éco-quartier du Pas-de-St-Jacques devraient débiter.

Mais le chantier le plus conséquent sera la rénovation du Cœur de ville, qui entrera dans sa phase opérationnelle, avec des résultats visibles avant la fin 2012.

En ce début d'année, j'ai aussi une pensée pour deux maires qui ont beaucoup fait pour la commune et qui nous ont quittés en 2011, André Messy et Jean-Marie Paratte. Comme eux, je souhaite que nous nous tournions résolument vers l'avenir avec ambition, réalisme et sens de la proximité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2012.

**JEAN-LOUIS CHARDONNEAU,  
MAIRE DE BUXEROLLES**



# Un risque neige sous contrôle

3 niveaux prioritaires

30 kms de voirie couverts

*Des mesures de prévention et une organisation déjà bien rodée permettent aux services techniques de limiter les désagréments en cas de chute de neige cet hiver.*



Durant l'hiver, les chutes de neige peuvent survenir à tout moment. La ville de Buxerolles se doit alors d'assurer la sûreté du passage sur les voies publiques. A cette fin, des mesures de prévention et une organisation rodée permettent aux services techniques d'être réactifs et efficaces. *"Dès le mois de novembre, la saleuse, le camion qui la tracte et le stock de sel, sont contrôlés. Le stock permet deux gros salages de la commune"*, précise Virginie Delacour, responsable Paysages urbains. Le bulletin d'alerte météo de la Préfecture est souvent le facteur déclenchant des opérations. Dès lors, un planning d'astreinte 24h/24 est déclenché, en vue de mobiliser tous les agents. Pour le salage, trois niveaux prioritaires

ont été définis. Le premier concerne les axes structurants, les ronds-points, les accès à la RN147, les voies à fortes pentes ou très courbées. Le deuxième porte sur les axes les plus fréquentés et les accès aux bâtiments recevant du public. Le troisième vise les axes secondaires qui desservent les hameaux et les lotissements. L'ensemble couvre près de la moitié de la voirie de Buxerolles.

## Du préventif avant le curatif

*"Nous cherchons d'abord à faire du préventif, en salant dès que les températures atteignent environ -3° et que la météo est propice aux chutes de neige"*, précise Jean-Jacques Bergeon, directeur des Services techniques.

A ce titre, rappelons que le sel est actif seulement après quelques passages de voitures. Côté moyens, outre la saleuse, les services techniques disposent d'un épandeur manuel et réalisent aussi du salage à la volée sur les trottoirs, les places et les cours d'écoles. En vue de préserver la nappe phréatique et la terre des plantations, le salage s'effectue depuis l'an dernier avec 50% de sable, pour améliorer l'adhésion au sol et optimiser l'utilisation du sel. *"Durant ces périodes, tous les agents sont mobilisés, nous cessons les autres activités, mais nous devons quand même faire face aux autres problèmes : panne de chaudière, éclatement de canalisation, mise en sécurité d'une zone d'accident..."*, précise Jean-Jacques Bergeon.

## Rappel des règles de bonne conduite

- Limitez les déplacements à pied ou en voiture et ne sortez qu'en cas de nécessité ;
- Equipez votre véhicule de chaînes, pneus neiges, etc. ;
- Adoptez une conduite souple en réduisant votre vitesse, en anticipant les freinages et en utilisant le frein moteur, en évitant les coups de frein brusques ;
- Dénéigez le trottoir devant chez vous pour éviter les chutes.

**En cas de problème important, appeler la mairie pour obtenir le numéro d'astreinte.**

# Des boîtes aux lettres nouvelle génération

*A l'instar des communes voisines, Buxerolles voit son réseau de boîtes aux lettres rénové en 2012. Vieux de trente ans, il doit être adapté, d'une part, pour répondre à l'évolution des besoins et, d'autre part, pour optimiser les coûts d'exploitation et diminuer l'empreinte carbone des services postaux.*

Avec le développement urbain et les changements de modes de vie, certaines boîtes ne sont plus utilisées, d'autres manquent ou sont trop petites. Aussi, la plateforme de distribution Courrier de La Poste, chargée de relever les boîtes de Buxerolles, a proposé à la commune un nouveau schéma d'implantation. "Nous avons travaillé en concertation avec les représentants de la commission accessibilité, les Conseils de quartiers et le Conseil

des aînés", précise Jeannie Cobérac, adjointe à la Voirie. "Il s'agissait d'étudier le projet de redéploiement urbain et de faire part de nos observations et attentes". Ainsi, d'anciens modèles doivent être remplacés par des versions grands formats pour éviter les engorgements et recevoir une plus large palette de plis, certaines boîtes vont être déplacées pour les rendre plus accessibles et générer plus de flux...



## La 1<sup>re</sup> Balmod auto

Il s'agit du premier modèle du genre implanté dans la Vienne. Cette Balmod, abréviation de "boîte aux lettres modulable", possède deux ouvertures : l'une devant pour les véhicules, l'autre derrière pour les piétons. Moins hautes que la boîte traditionnelle, elle est également accessible aux personnes à mobilité réduite. Pratique, ce type de boîte aux lettres nécessite néanmoins une emprise au sol importante, ainsi qu'un aménagement de voirie spécifique. Par conséquent, elle sera installée avenue de la Liberté, axe de passage important, à proximité de la pharmacie. Ces interventions ont lieu jusqu'à mi 2012, la Balmod étant prévue au premier trimestre.



# Ce frelon qui donne le bourdon

*Avec l'arrivée du froid et la chute des feuilles, de grosses boules sont devenues visibles au sommet de certains arbres. Il peut s'agir de nids de *Vespa velutina*, plus communément appelé frelon asiatique et dont l'invasion progresse à vitesse grand V.*

Même si ce prédateur n'est pas encore considéré comme un nuisible, il constitue une véritable menace pour la santé publique et la biodiversité. Par conséquent, la destruction des nids sur le domaine public comme chez les particuliers s'impose. Pour cueillir le fruit menaçant, seuls des professionnels de la désinsectisation doivent intervenir. Le coût de l'intervention est variable et s'élève en moyenne à une centaine d'euros. Cependant, des situations particulières ou l'emploi d'une nacelle lorsque le nid est à plus de 5 mètres de hauteur, peuvent faire grimper la facture.

## Un dispositif d'aides

La municipalité considère que cet acte d'intérêt général ne peut être exclusivement à la charge des propriétaires et, en l'absence de toute mesure à l'échelle départementale, régionale ou nationale, a décidé



d'adopter un dispositif d'aides pour la destruction des nids.

Celles-ci se divisent en 3 catégories, suivant le type d'intervention :

- **Catégorie 1** : Intervention simple, nid à hauteur d'homme > 50 € ;
- **Catégorie 2** : Intervention en hauteur, inférieur à 5 mètres > 75 € ;
- **Catégorie 3** : Intervention en hauteur, supérieur ou égal à 5 mètres > 100 €.

Les aides accordées ne peuvent être supérieures au montant de la facture. Pour bénéficier de cette prise en charge, une copie du bon d'in-

tervention de l'entreprise, attestant qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques et précisant la hauteur, devra être adressée à la Mairie. Toutefois, avant de solliciter les services compétents, assurez-vous que le nid est encore actif à l'aide d'une paire de jumelles. En effet, cet insecte craint le froid et abandonne généralement le nid durant l'hiver.

**Contact :**  
Mairie de Buxerolles  
Police municipale  
Rue de l'Hôtel de Ville  
86180 Buxerolles  
05 49 38 38 49



## Des aides financières pour devenir propriétaire

*Parmi ses 11 actions, Le Plan Local de l'Habitat (PLH) prévoit l'accession sociale des personnes à revenus modestes, dont les jeunes.*

Ainsi, le Conseil municipal a adopté le principe de l'aide dite "PTZ+" (Prêt à Taux Zéro +). Celle-ci est cumulée à une aide financière de l'agglomération de Poitiers, toutes deux associées à un prêt bancaire à taux zéro.

### Qui est concerné ?

Ces aides sont réservées à l'acquisition ou la construction d'une résidence principale par des personnes n'ayant pas été propriétaires depuis au moins deux ans et dont les revenus répondent aux plafonds de ressources fixés dans l'agglomération.

### Pour quel projet ?

L'habitation doit être située dans une zone réservée à l'habitat par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et respecter une norme de performance énergétique : bâtiment basse consommation pour le neuf et étiquette D pour l'ancien.

### Un coup de pouce supplémentaire

Le Conseil municipal a également décidé d'octroyer l'exonération de la taxe d'aménagement pour les constructions aux bénéficiaires du PTZ+

**+ d'infos :**  
service Urbanisme - 05 49 38 38 49



# Complexe sportif : André Messy honoré

*Le 3 décembre dernier, Alain Claeys, député-maire de Poitiers, et Jean-Louis Chardonneau, maire de Buxerolles, ont rendu hommage à l'ancien maire. En présence de sa famille, ils ont dévoilé la nouvelle plaque du stade et du gymnase du Planty qui portent désormais le nom de "Complexe André Messy".*



*"Pendant la trêve estivale, Grand Poitiers a procédé à la mise aux normes du stade du Planty. Les équipes de Buxerolles évoluent depuis fin septembre sur un terrain agrandi et élargi, portant la surface de jeu à 106 x 68 m", se réjouit Claudine Hélias, adjointe aux Sports. Après trois ans de dérogation, ces travaux étaient obligatoires pour que l'équipe 1, qui évolue en DH (Division d'Honneur), puisse continuer à jouer ses matchs sur "son" terrain. L'agrandissement a été rendu possible en empiétant sur l'ancienne piste entourant le stade. De l'anneau initial, il subsiste quatre couloirs de sprint le long des tribunes. Quant à la pelouse, elle comporte*

désormais un système d'arrosage, ainsi qu'un drainage plus performant, pour de meilleures conditions de jeu. Coût des travaux : 75 000 € financés par Grand Poitiers.

## Une personnalité qui a marqué

Homme à la fois humble, convivial et responsable, André Messy a beaucoup fait pour le dynamisme de Buxerolles durant son parcours municipal, s'attachant notamment à faire de la commune la 3<sup>e</sup> du département. A l'ESB Football, André Messy fut d'abord joueur, puis secrétaire, avant d'en prendre les rênes comme président. Il posa les fonda-

tions pour préparer l'accession du club au niveau régional et fit de l'école de football une des plus performantes du département. Fervent supporter, il est toujours resté fidèle à l'ESB et continuait d'assister aux matchs, à 80 ans passés. Voir "son" club accéder en CFA 2, fut une de ses grandes fiertés.

## Portrait express



### André Messy

Né en 1926  
à Buxerolles  
Décédé en 2011  
à Buxerolles  
(85 ans)

### Parcours professionnel

- Collaborateur en hôpital psychiatrique au service du professeur Tony Lainé
- Co-fondateur de la Mutuelle des hôpitaux de la Vienne (MHV)

### Parcours politique

- Conseiller municipal de 1953 à 1965
- 1<sup>er</sup> adjoint de 1965 à 1989
- Maire de Buxerolles de 1989 à 2001

### Ses grands projets :

- Les équipements publics municipaux (CCAS, foyer-restaurant, bibliothèque, crèche...);
- Le quartier des Bizais ;
- La ZAE du Pas de Saint-Jacques ;
- L'élargissement du district de Poitiers et sa transformation en agglomération...

### Parcours associatif

- Président de l'ESB Football de 1975 à 1988
- Dirigeant du district de foot de la Vienne
- Président du club de retraités "Rencontres"

# Le courrier des lecteurs

## ECLAIRAGE PUBLIC

**Le lampadaire qui est devant chez moi ne s'allume plus depuis déjà plusieurs jours. Pouvez-vous faire intervenir un technicien ?**

Dès que nous en avons connaissance, nous signalons les pannes à Sorégies, qui est chargée de l'entretien de l'éclairage public. L'entreprise planifie les interventions dans les jours qui suivent. S'il s'agit simplement de remplacer la lampe, la remise en état sera immédiate. En revanche, il est possible que l'origine de la panne ne se limite pas à un problème de lampe défectueuse. Dans ce cas, le délai d'intervention dépendra de la disponibilité des produits, des délais d'approvisionnement, de l'ancienneté ou des caractéristiques du matériel.

## ATTENTION AUX DÉMARCHAGES

**Des entreprises sont venues me démarcher en se recommandant de la mairie. Est-ce normal ?**

La mairie n'a mandaté aucune société pour le démarchage et la vente à domi-

cile, à l'exception de l'agence Vibrato chargée de la régie publicitaire auprès des acteurs économiques. Lors d'un contact avec un représentant, vous devez lui demander une carte professionnelle avec son nom, sa photo, les coordonnées de l'entreprise et la signature du responsable de l'entreprise. Ne versez pas d'argent avant la livraison ou l'exécution des travaux. Si vous signez un contrat dans



le cadre d'un démarchage à domicile, vous disposez d'un délai légal de 7 jours à compter de la signature pour vous rétracter. Pour cela vous devez transmettre un courrier de résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception. Si vous avez subi des pressions, vous pouvez déposer plainte auprès de la police pour abus de faiblesse.

+ d'infos : Police municipale - 05 49 38 38 54

## ACCESSIBILITÉ DU CIMETIÈRE

**Je viens régulièrement au cimetière de Buxerolles et déplore l'état des allées qui ne sont pas stables et ne facilitent pas la déambulation des personnes âgées.**

L'accessibilité des lieux publics est une préoccupation majeure de la ville et le cimetière est un site où les personnes à mobilités réduites doivent pouvoir cheminer facilement. C'est pourquoi il est prévu d'inscrire dans la préparation du budget 2012, le projet de réaménagement des allées du cimetière afin de permettre l'accès à tous.

## Cœur de Ville va enfin démarrer...

Le projet "Cœur de Ville" entrera en 2012, dans sa phase opérationnelle. Les travaux envisagés lors des deux premières étapes, place des Castors et aux abords de la Mairie sont importants. Ils permettront une requalification urbaine du centre-ville nécessaire pour l'amélioration du cadre de vie de notre cité qui en a bien

besoin, à l'image de la place des Castors dont l'état est depuis très longtemps indigne de la 3<sup>e</sup> ville du département. Mais c'est la dernière étape qui posera le plus de problèmes puisqu'il s'agira de la réfection totale des locaux commerciaux en même temps qu'une densification du bâti qui apportera de nouveaux habitants

donc, de nouveaux clients potentiels en centre-ville. Une telle ambition suppose l'adhésion de tous les acteurs économiques existants. Nous comprenons leur réticence. Ils devront être aidés, mais il faut qu'ils sachent saisir l'opportunité qui leur est offerte en devenant les éléments moteurs du renforcement de leur attractivité commer-

ciale. Ils éviteront ainsi un redéploiement commercial au bénéfice du Pas de St Jacques qui se trouvera de fait dans quelques années au cœur du nouveau développement urbain de Buxerolles. Bonne année à tous !  
"Buxerolles Autrement Avec Vous !"  
Michel MARTIN, Nicole ROUSSILLON, Yves GODET

## Bel hommage !

Le samedi 3 décembre dernier, j'ai été très agréablement surpris par le nombre de participants à l'hommage rendu à notre ancien maire, André Messy, qui a beaucoup fait pour Buxerolles et ses associations. Notamment pour l'ESB Football dont il fut joueur, dirigeant puis président. Nombreux nous étions donc à accom-

pagner sa famille lors de cette cérémonie, durant laquelle le stade du Planty est devenu stade André Messy. Cependant, j'ai été étonné de constater l'absence de bon nombre des élus de la majorité municipale (un samedi à 11h !), comme à chaque cérémonie du 11 novembre ou 14 juillet... Toutefois, une présence m'a agréa-

blement surpris : celle de notre conseillère générale, à qui j'ai pu me présenter. Je n'en avais pas eu l'occasion auparavant, à la fête des associations et autres manifestations. En effet, c'était la première fois que je la rencontrais sur notre commune depuis la cérémonie d'adieux à Jean-Marie Paratte. Rappelons que M<sup>lle</sup> Barc

est élue sur Poitiers et Buxerolles, qui est la seule ville à part entière du canton avec ses 10 000 habitants. Cependant, je souhaite à tous les Buxerolles une bonne et heureuse année 2012.  
"Buxerolles pour vous, avec vous"  
Bruno MORCEAU, Eric DUBOC, Isabelle NOCENT, Michel BRUN.

# Les jeunes acteurs de la ville

*En novembre dernier le Conseil Communal des Enfants et le Conseil Communal des Jeunes ont procédé au renouvellement de leurs membres. Petit tour d'horizon sur ces espaces d'expression citoyens...*



Dix nouveaux membres, élèves de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, viennent d'être élus au Conseil Communal des Jeunes, et huit élèves de CM1 entrent au Conseil Communal des Enfants. Un moment de renouvellement pour ces deux instances qui poursuivent les mêmes objectifs : impliquer les jeunes générations dans le fonctionnement de la commune, leur permettre de s'exprimer et de réaliser leurs projets. *"Ce sont bien leurs projets et non des projets d'adultes"*, précise Mickaël Bobin, animateur du CCE. *"Nous les amenons aussi à mesurer la faisabilité de leurs projets par rapport à la réalité"*, complète Kamel Berrarri, animateur du CCJ. Ces instances ont vocation à être des lieux d'apprentissage de la citoyenneté. En se présentant comme candidats, en votant dans l'isoloir munis de leur carte et en participant au dépouillement de ces élections, beaucoup d'élèves de Buxerolles viennent de faire leurs premiers pas de citoyen. *"Pour ancrer progressivement l'engagement citoyen au sein de notre commune, il est fon-*

*damental d'impliquer la population dès le plus jeune âge par l'existence d'instances participatives"*, souligne Alain Barreau, délégué à la Citoyenneté.

## Un chassé-croisé de jeunes élus

Les élections sont aussi et d'abord un moment de bilan pour les équipes sortantes. Après une année de fonctionnement, le bilan du CCE est riche : création d'un journal pour les enfants, organisation de rencontres sportives entre les écoles du Bourg et du Planty, mais aussi d'une kermesse sous le signe de la solidarité... Lorenz, élu sortant commente : *"Tous les membres participaient, personne ne restait dans son coin. Ça montre que nous pouvons faire des réunions et des projets comme les adultes."* De nombreuses actions sont aussi à l'actif du CCJ sortant : participation au carnaval, au forum des associations et aux commémorations de la commune, organisation d'une soirée dansante, plus d'autres projets en cours tels que la réalisation d'un City Park ou la collecte de jouets

et de vêtements pour le Maroc. *"Au travers du CCJ, j'ai découvert la réalité concernant la construction d'un projet"*, commente Paolo, élu sortant. Maintenant que la relève est là, de nouvelles idées fusent. Tom, tout juste élu au CCJ, verrait bien des parcs dans les cités où il n'y en a pas et une salle pour que les jeunes puissent se réunir. *"En tant que candidate, j'ai proposé l'agrandissement de la bibliothèque et plus de produits bio à la cantine"*, avance Clara, nouvelle élue du CCJ, qui souhaite être la porte-parole de ses camarades. Autant d'idées dont ils devront débattre avec les autres élus de leur conseil.

## Les élus

### Les élus du CCJ 2011-2013

- Emma AL KHEDR
- Samir BOUCHARD
- Clara DUBOS
- Tom DURAND
- Salomé HERAULTARDOUIN
- Théo KOTRI
- Lohan LERCHE
- Elisa METOIS
- Chloé SANGIANI
- Fanta TALL

### Les élus du CCE 2011-2012

- Logan ASSIGNON
- Jade AUDINEAU
- Zélie BALMER
- Quentin BLANCHARD
- Clara BOU
- Elynn BOUTIN
- Matthieu DUC DODON
- Yahya EL GOUMRI
- Emilie GUY
- Thomas KANOHA
- Emilie MARIA
- Lamia ROCHAUD
- Tanou SY
- Lucie WRZESNIEWSKI
- Lou ZOUITINA

# RETOUR EN IMAGES



JANVIER



Opération Cœur de Ville  
Diagnostic commercial

FÉVRIER



Réunion publique Charletterie

MARS



Carnaval

AVRIL



Jumelage Datça

MAI



Travaux école  
du Planty

MAI



Prix de l'Animal  
en Ville

JUIN



Hommage  
à Jean-Marie PARATTE

JUIN



Fête de la petite enfance

JULI ET



Figaro si Figaro là

AOÛT



50<sup>e</sup> quartier d'été

SEPTEMBRE



Forum des associations

OCTOBRE



Fête de la science  
avec les structures périscolaires

NOVEMBRE



Semaine européenne des déchets

DÉCEMBRE



Inauguration  
complexe A. Messy

DÉCEMBRE



Installation  
du CCE et du CCJ